

Certification Sensibilisation à l'entrepreneuriat



La certification « Sensibilisation à l'entrepreneuriat » permet à l'étudiant d'aborder la dynamique entrepreneuriale et d'envisager la possibilité de développer par la suite un projet d'entrepreneuriat (création ou reprise d'entreprise, création d'association) en l'amenant à cerner et à maîtriser le concept de **Business Model**.

À qui s'adresse la certification ?

À tou-te-s les étudiant-e-s inscrit-e-s dans un établissement d'enseignement supérieur en Aquitaine.

La priorité est donnée aux étudiant-e-s de l'université Bordeaux Montaigne.

La certification est limitée à 18 places.

Deux sessions sont programmées :

- * la première durant la semaine d'interruption des cours du premier semestre
- * la seconde durant la semaine d'interruption des cours du second semestre

Quels sont les objectifs de la certification ?


- * Acquérir les éléments clés de la « posture entrepreneuriale »
- * Découvrir et acquérir la méthodologie pour concevoir une étude de marché
- * Valider le potentiel d'une idée de projet : la proposition et la fabrication de la valeur
- * Savoir adapter l'offre à une clientèle et anticiper la concurrence
- * Aborder les éléments financiers du projet, trouver des informations sur les statuts juridiques
- * Apprendre à présenter son projet : l'art du pitch

Comment préparer la certification ?

La certification comporte **20h de formation** (3,5 jours) mixant **théorie et pédagogie inversée** (« Learning by Doing ») centrée sur la mise en œuvre du projet et amenant l'étudiant-e à approfondir des connaissances pour développer ses compétences. Les premières séances présentent les **concepts** et fournissent une **méthode** pour entreprendre. Les étudiant-e-s devront proposer un projet. Ils devront le présenter et dire en quoi il peut générer de la valeur. L'ensemble de la démarche s'appuie sur **le concept de Business Model**, dont l'application à un cas fictif fait l'objet de l'évaluation lors de la dernière séance.

Les étudiant-e-s de l'Université Bordeaux Montaigne ayant obtenu la certification "sensibilisation à l'entrepreneuriat" se **verront créditer de 0,4 points sur leur note finale du second semestre. Une seule formation par semestre sera validée et créditée.**

Où se renseigner ?

Bat. Accueil, bureau ACC 001 -  engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr - 05 57 12 46 25 et 05 57 12 46 21 pour toutes questions administratives/inscriptions et auprès de  [Sarah Michel](#) pour les questions liées au projet.

Comment s'inscrire ?

L'inscription s'effectue sur Jazz, à compter du 1er septembre.

[Pour s'inscrire à la session du premier semestre](#)

[Pour s'inscrire à la session du second semestre](#)

Pour les personnes extérieures à l'université Bordeaux Montaigne, nous contacter par  [mail](#).